



Saison 2018-2019

# INFOS ARBITRAGE n°1

## ACTUALITES :

Cliquez sur les images



### se met en route !!!



Franck Le Troust, responsable de l'arbitrage et Animateur de l'école



Marlène Courteaux  
Accompagnateur de l'école

Annick Penduff  
Accompagnateur de l'école



Michel Le Garrec :  
Juge Arbitre Régional



Pierres Yves Tanné :  
Juge Arbitre Départemental



Malwenn Penduff  
(2000) : Juge Arbitre



Lou Courteaux  
(2003) : Juge Arbitre Jeune



Océane Le Troust  
(2003) : Juge arbitre Jeune

### Qui seront les prochains ?



## Pourquoi une école ?

### Décision FFHB

A partir de la saison 2018-2019, la totalité des clubs affiliés à la FFHB, pratiquant le handball en compétition au niveau Régional et/ou National, devront intégrer une école d'arbitrage club. (Scf. AG FFHB 2016 de Nancy)

Cette école d'arbitrage devra respecter à minima des exigences, sous peine de pénalités sportives et/ou financières.

Il faut bien remarquer que les exigences CMCD actuelles seront remplacées par des exigences liées à cette future école d'arbitrage. Le but de cette réforme étant de renouveler de façon pérenne le corps arbitral des CTA et de la CCA avec de jeunes arbitres dûment formés.

Le public concerné par les écoles d'arbitrage de la FFHB se composera exclusivement de licencié(e)s FFHB d'un âge majoritairement compris entre 14 et 20 ans. (Âge officiel des JAJ).

## Besoins demandés

### CAHIER DES CHARGES POUR UNE ECOLE ARBITRAGE CLUB - SOCLE DE BASE

2016 / 2017 (expérimental) - 2017 / 2018 (opérationnel)

Expliquer la démarche aux clubs (sens) - groupe Ecole Arbitrage

Activité	Intitulés
Projet Club	Positionnement de l'école arbitrage (programme-contenu-évaluation)
Encadrement*	1 Animateur Ecole Arbitrage (en cours de formation** et/ou validés) 2 Accompagnateurs (en cours de formation** et/ou validés)
Effectifs*	-Pour les clubs engagés en championnat National-Régional : 2 JAJ : pour 1 à 3 équipes engagées en -13ans à -18ans 4 JAJ : pour 4 à 6 équipes engagées en -13ans à -18ans 6 JAJ : pour 7 à 9 équipes engagées en -13ans à -18ans 8 JAJ : à partir de 10 équipes et plus engagées en -13ans à -18ans -Pour les clubs engagés en championnat Départemental : 1 JAJ : pour 1 à 3 équipes engagées en -13ans à -18ans 3 JAJ : pour 4 à 6 équipes engagées en -13ans à -18ans 5 JAJ : à partir de 7 équipes et plus engagées en -13ans à -18ans
Volume horaire	Volume minimum 40 heures de formation à organiser sur la saison sportive
Indicateur budgétaire	En pourcentage du budget du club
Communication	Communiquer en interne au club, vers le territoire et vers l'extérieur Utiliser le logiciel IHAND pour les désignations du club

\*coffret aux textes fédéraux

\*\*mesure transitoire, dérogatoire, uniquement pour l'olympiade jusqu'à la fin de la saison 2019 / 2020

### PROJET ECOLE D'ARBITRAGE

Le document présente la mise en place et le gestion de l'école d'arbitrage du club de handball de club de FLOEDREV-SEZUN.

Il s'agit :

- La description du processus de leur mise en place
- Les acteurs
- Les ressources : Humaines

Le but : améliorer les dispositifs de club de manière à ce qu'ils respectent les exigences fédérales.

### Nos points forts

- Référent club
- Désignations des licenciés pour arbitrer les matchs jeunes
- Formations internes
- Suivis des arbitres
- Communication



### Nos points faibles

- Manque d'arbitres adultes
- Difficulté de trouver des ressources bénévoles afin d'assurer les besoins
- Difficulté à impliquer les jeunes s'ils ne sont pas suivis, conseillés et rassurés
- Nouvelles générations moins impliquées dans la vie associative



## Vous souhaitez vous former ?

Vous souhaitez tout simplement participer à cette nouvelle aventure que vous soyez jeunes, seniors, parents, frères, sœurs... ?

Alors contactez dès aujourd'hui Franck ou les membres du bureau.

Nous comptons sur vous toutes et tous (licenciés ou non) pour que ce grand défi devienne une réussite.



L'école d'arbitrage recherche un partenaire pour l'accompagner. Si ce challenge vous intéresse contactez moi

Contact : Franck 06.89.87.71.79 / letreust@free.fr

### 2.2 Synthèse de Fonctionnement Interne de l'Ecole d'Arbitrage

L'école d'arbitrage est au cœur de la structure et en relation avec chaque composante fonctionnelle du club

Organisation définie